



LA PRÉFECTURE & LE DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

ouvrent leurs portes

DIMANCHE 17 SEPTEMBRE 2023

Visites guidées gratuites 1h30 avec guide conférencier

9h30 - 10h - 10h30 - 11h
14h - 14h30 - 15h - 15h30 - 16h
(places limitées)


**PRÉFET
DE LA VIENNE**
*Liberté
Égalité
Fraternité*


**la
vienne**
LE DÉPARTEMENT

A l'occasion de la 40^e édition des Journées européennes du patrimoine, soyez les bienvenus dans l'Hôtel de la Préfecture et du Département, ce joyau du XIX^e siècle classé aux Monuments Historiques. Une visite guidée est proposée pour découvrir le cadre exceptionnel de cette maison de la République. Nouveauté pour cette édition 2023, nous avons le plaisir de vous faire découvrir le savoir-faire local de l'entreprise Duvivier Canapés, à Usson-du-Poitou, qui a eu l'honneur de participer à la « Grande Exposition du Fabriqué en France » à l'Élysée, en juillet dernier. Pendant deux jours, la Vienne ouvre ses portes. Certains sites pour la première fois, d'autres exceptionnellement. Plus de 110 lieux sont à découvrir ou à redécouvrir. Le département n'aura probablement pas le temps de vous livrer tous ses secrets tant le programme de ces Journées européennes du patrimoine y est riche.



JEAN-MARIE GIRIER - PRÉFET DE LA VIENNE

Sous le drapeau tricolore qui surplombe plus de 150 ans d'histoire de la Préfecture, 310 agents travaillent chaque jour au service de l'État.

Le préfet est le seul représentant de l'État dans le département, représentant directement le Premier ministre et chacun des ministres. Pour administrer le territoire, le Préfet s'appuie sur des services aux missions multiples :

- la sécurité des personnes et des biens (ordre public, sécurité routière, gestion de crise, protection des consommateurs),
- la délivrance des titres (immigration, immatriculations),
- le conseil aux élus, le respect de la légalité et de l'État de droit (organisation des élections, financement des collectivités),
- l'aménagement du territoire (environnement, agriculture),
- l'intégration sociale et la lutte contre les exclusions (emploi, santé, politique de la ville),
- et l'appui au développement économique.



ALAIN PICHON - PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT DE LA VIENNE

Poser un autre regard sur le patrimoine

La 40^e édition des Journées Européennes du Patrimoine avec les thèmes « Patrimoine vivant » et « Patrimoine du sport » incite à la découverte de la richesse de notre patrimoine, mais aussi, à la réflexion autour des lieux de culture et de divertissements, à travers leurs bâtiments et leurs usages. Lors de la visite au sein de l'Hôtel du Département, vous êtes invités à découvrir l'exposition « Les 10 commandements de la méthode Monory » par Jean-Pierre Raffarin qui marque le centenaire de la naissance de René Monory, ainsi que l'univers de l'artiste peintre poitevin Jean-Claude Bertrand. Le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de la Vienne (CAUE) a également proposé une visite exceptionnelle du chantier de réhabilitation et de restructuration du Collège Henri IV à Poitiers, par le Département de la Vienne.

L'Hôtel de la Préfecture

Aujourd'hui, le cœur de la ville de Poitiers, ainsi que son activité économique et sociale, se trouvent au sommet de la colline que sa ville a investi au cours de son histoire.

Moteur d'un renouvellement urbain et volonté de Napoléon III, l'Hôtel de la Préfecture construit pendant la seconde partie du XIX^e siècle doit être le reflet du pouvoir impérial et symboliser la permanence de l'Etat dans le département.



STYLE ET ARCHITECTURE

Par arrêté du 29 octobre 1975, les façades et toitures sur la place et la cour d'honneur de l'Hôtel de la Préfecture et du Département de la Vienne ont été inscrites à l'inventaire des Monuments Historiques.

La composition du bâtiment est élaborée sur le schéma général simple et récurrent des nouveaux Hôtels de Préfecture du Second Empire : un corps central allongé, ici orné de deux avant-corps, flanqué de deux ailes en retour d'équerre. Les façades déploient un style néo-Louis XIII par l'emploi alterné de la brique rouge et de la pierre blanche, utilisées pour les chaînages en harpe et les encadrements.

Les décors architecturaux sont directement empruntés au vocabulaire ornemental du style Louis XIII. Ainsi, le cartouche est abondamment utilisé, aussi bien au-dessus des ouvertures que dans les frontons : les guirlandes de draperies sont placées au-dessus des fenêtres du premier étage. Les thèmes de l'iconographie demeurent dans une tonalité couronnée aux insignes impériaux.



LE SALON DE L'IMPÉRATRICE

Le salon de l'Impératrice demeure un espace entre grandes réunions et réceptions. Il pouvait contenir jusqu'à quarante personnes. Le portrait de l'Impératrice Eugénie, d'après Winterhalter, par Louis-Adélaïde Desnos, en 1854, est en place à la Préfecture de Poitiers depuis 1861. Ce portrait est un don de l'Empereur, remis au Préfet suite à une demande de ce dernier au Ministre des Beaux-Arts. Ce portrait est remis le 26 juin 1861 à la Compagnie des Chemins de Fer de Paris à Orléans pour être livré à la Préfecture.

LA MARIANNE

Face à la porte d'entrée, au-dessus de la cheminée monumentale, un buste en plâtre (XIX^e siècle) de Marianne est aujourd'hui placé dans une niche. Cet emplacement était sans doute initialement réservé à un buste de l'Empereur Napoléon III, ainsi que semble l'indiquer le N couronné surmontant l'ensemble.



LA GRANDE GALERIE DE RÉCEPTION (HALL)

Ce qui est aujourd'hui le hall de l'Hôtel de la Préfecture était, sous le Second Empire, la grande galerie de réception. Les visiteurs y accédaient depuis la cour d'honneur par l'entrée principale ornée de deux colonnes à tambours et surmontée d'un balcon. La grande galerie de réception desservant les trois principaux salons s'ouvre sur le jardin. Un escalier d'honneur permet l'accès aux appartements privés du Préfet.

Aujourd'hui, une partie d'un des principaux ensembles mobiliers de la Préfecture y est déposée : il s'agit de l'ensemble, réalisé par Deguil, en sycomore ciré de Louis XIV. Le décor du bureau est composé de deux allégories sur les panneaux latéraux, chutes d'angles avec des marques, têtes d'anges ailés sur les tiroirs datant de la deuxième moitié du XIX^e siècle.

LES ANCIENS SALONS

Le premier est l'ancien bureau du Directeur Général des Services du Département. Le second est le bureau du Directeur de Cabinet du Préfet. Ils sont placés de part et d'autre du bureau central, ancien grand salon.

Si dans le grand salon, l'accent est mis sur les décors stuqués, ces salons latéraux sont remarquables par les médaillons peints qui ornent les plafonds et où figurent des trophées champêtres.

LE BUREAU DU PRÉFET

A l'origine, le bureau du Préfet était placé au premier étage, dans l'avant-corps sud de l'Hôtel de la Préfecture. Dans le cadre d'une réorganisation générale des services préfectoraux, le bureau est déménagé en 1949 et aménagé dans l'un des salons du rez-de-chaussée.

La paire de lustres est en cristal taillé (3^e quart du XIX^e siècle) et la paire de chenets est en bronze doré (manufacture de bronzes Charpentier à Paris).

Située dans le couloir du Cabinet et anciennement au sein du bureau du Cabinet, une première armoire présente sur son panneau du battant, deux figures féminines dansant et un enfant, placés dans un cartouche composé d'une femme grecque de laquelle tombent rinceaux et guirlandes végétales.

L'ANCIEN BUREAU DU PRÉSIDENT DU DÉPARTEMENT RENÉ MONORY

Ce bureau est placé au centre de l'Hôtel, ouvrant sur le jardin deux larges portes-fenêtres prolongées d'un perron. Une partie du mobilier appartient au même ensemble que celui du salon de l'Impératrice. La cheminée monumentale est une œuvre de Loichemolle, artisan parisien. Les motifs ornementaux stuqués encadrant la glace de trumeau ont été réalisés sur les dessins des architectes.



L'Hôtel du Département

L'ESCALIER D'HONNEUR «NAPOLÉON III»

Le portrait de l'Empereur Napoléon III, pendant du portrait de l'Impératrice Eugénie, peint par Jules Viale (huile sur toile, 1856), trône majestueusement dans l'escalier de l'aile nord du Département. Mis en valeur dans un beau cadre en bois doré, il porte un cartouche dans la partie inférieure avec la mention « Donné par l'Empereur ».



LA SALLE PIERRE DE VOYER D'ARGENSON

Située au premier étage de l'aile nord depuis le XIX^e siècle, l'ancienne salle des délibérations qui avait vu peu d'aménagements depuis sa construction, a été restaurée pour donner naissance à une nouvelle salle de réception. Cette magnifique pièce est dédiée à Pierre de Voyer d'Argenson, Maire des Ormes, Conseiller Général du canton de Dangé-Saint-Romain et Député de la Vienne.



En 1982, une série de compétences de l'Etat est transférée aux collectivités locales et le Préfet est déchargé de l'exécutif du Département. Afin d'assumer dans de meilleures conditions les responsabilités des services de l'Etat et du Département, son Président en 1983 puis le Préfet dès 1987 décident de réorganiser leurs services.



LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS RENÉ MONORY

Cette salle aux lignes épurées et modernes porte le nom de celui qui fut Président du Département de 1977 à 2004, René Monory. Elle représente le cœur de la vie départementale dans lequel les 38 conseillers départementaux se réunissent pour délibérer et prendre des décisions fondamentales concernant la politique publique locale. La première session a été organisée en 2009.



L'AILE NORD ET L'EXTENSION



Deux extensions ont été réalisées de 1983 à 1990 sous la présidence de René Monory : les bureaux (dont celui du Président du Département de la Vienne) et salles de réunion s'organisent aux étages de part et d'autre d'un couloir longitudinal éclairé en jour naturel par une verrière et des puits de lumière. En 2008, la nouvelle salle des délibérations a vu le jour.



